

**COMMUNE
D'HEROUILLETTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 AOÛT 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt neuf août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Martine PATOUREL, Maire.

Présents : Mme PATOUREL Martine, M. LE GOUPIL Luc, M. BERTIN Guy, Mme LECOLLEY Liliane, M. MARECHAL Hubert, Mme DUPUIS Virginie, M. DEL PRETE Didier, Mme PICQUENOT Céline, M. LEGAY Rémi.

Absents excusés : M. FLAUX Mickaël, Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid, Mme GUESDON Isabelle, Mme LIBOIS Marie-Madeleine.

M. DEL PRETE Didier est nommé secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

En exercice : 13
Présents : 9
Votants : 9

Date de convocation

24 août 2023

Date d'affichage

24 août 2023

TARIFS CANTINE : RELEVEMENT TRANCHE QUOTIENT FAMILIAL

Madame le Maire propose de réévaluer les quotients familiaux relatifs aux tarifs cantine. Elle propose les quotients suivants :

TARIF 1 (Quotient inférieur à 9 000 €).....	1.00 euros
TARIF 2 (Quotient entre 9 001 et 10 000 €)	5.20 euros
TARIF 3 (Quotient égal ou supérieur 10 001 €).....	5.50 euros
TARIF EXTERIEUR	6.50 euros
TARIF PAI (repas apporté par la famille)	1.50 euros

La Commission finances travaillera sur de nouveaux modes de calcul pour la rentrée 2024 (quotients, tarifs...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 9 voix pour, valide ces nouveaux quotients familiaux.

Pour copie conforme au registre, le 30 août 2023

Le Maire, Martine PATOUREL

 *M. Patourel*